



Ombrière 4:
330 Sunpower 420Wc
138.6kWc

Ombrière 3:
300 Sunpower 420Wc
126kWc

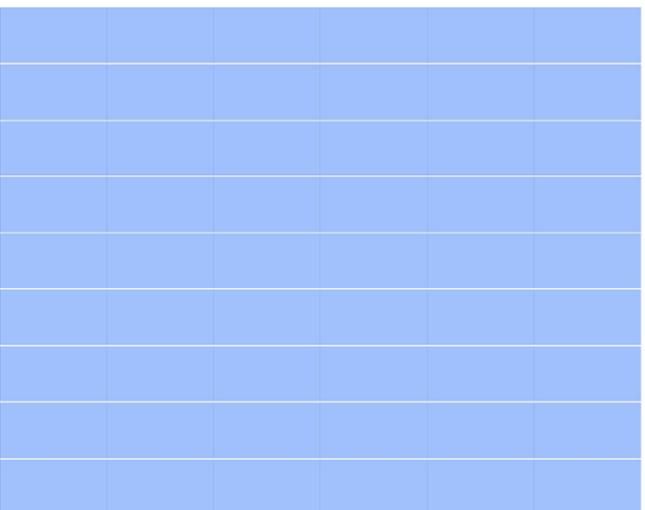
Ombrière 2:
180 Sunpower 420Wc
75.6kWc

Ombrière 1:
72 Sunpower 420Wc
30.24kWc

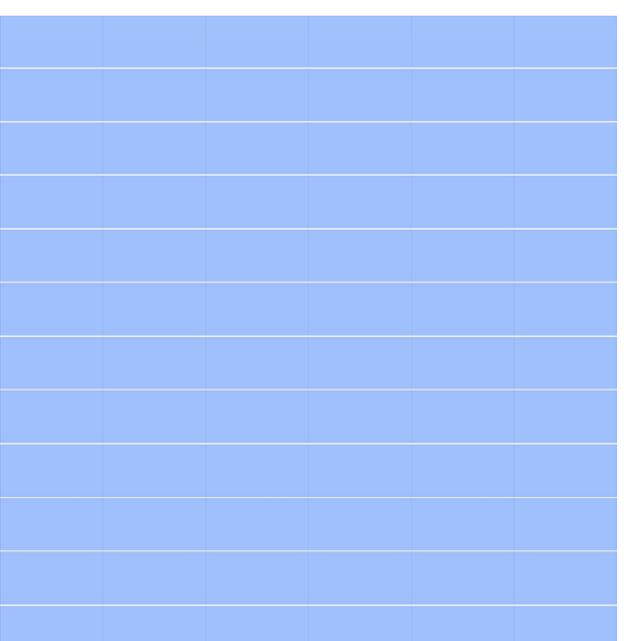


 <p>MAITRES D'OUVRAGE : 44 Rue de Combronne - 75015 Paris Tél. +33 (0)1 53 65 64 64</p>		<p>PROJET D'IMPLANTATION D'OMBIERES PHOTOVOLTAIQUES SUR LA DALLE PARKINGS PERMIS DE CONSTRUIRE </p>		<p>N° PLAN : 02</p>
<p>PLAN DE MASSE</p>		<p>PERMIS DE CONSTRUIRE</p>	<p>PHASE : PC ECHELLE : 1/500</p>	

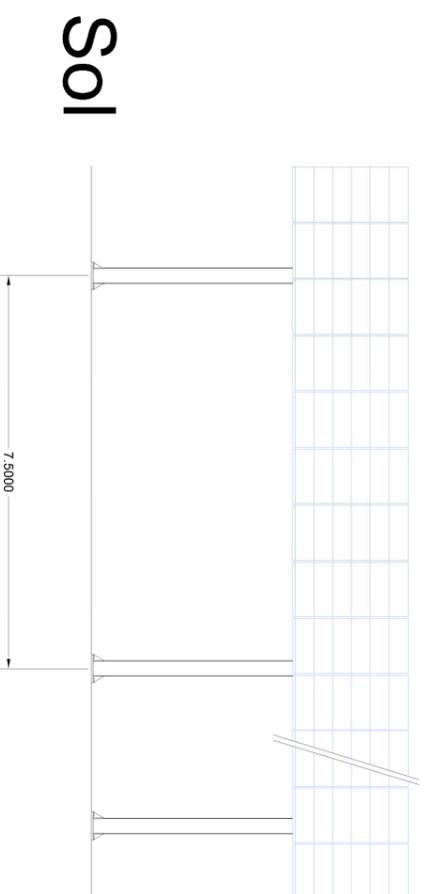
vue de dessus



vue plan panneau

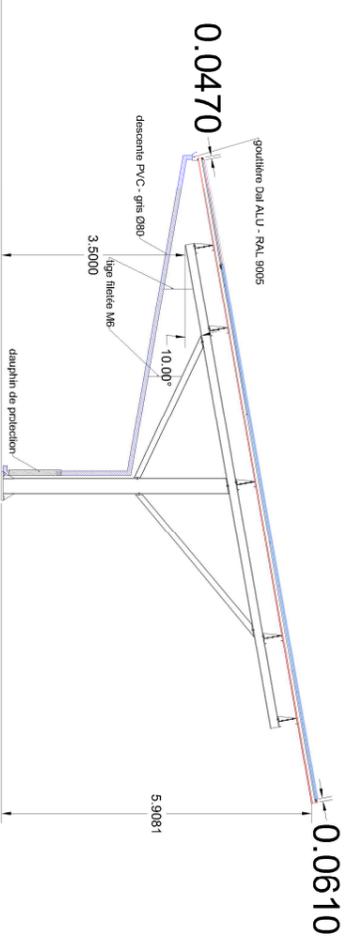


vue de face



Soi

vue de côté



MAITRES D'OUVRAGE :



PROJET DIMPLANTATION D'OMBRIERS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA DALLE PARKING
| PERMIS DE CONSTRUIRE |

PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan de Coupe

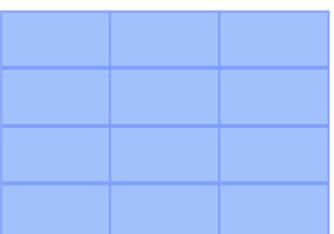
N° PLAN :

03/1

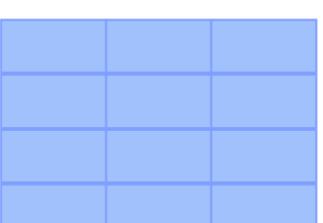
PHASE : PC

ECHELLE : 1/500

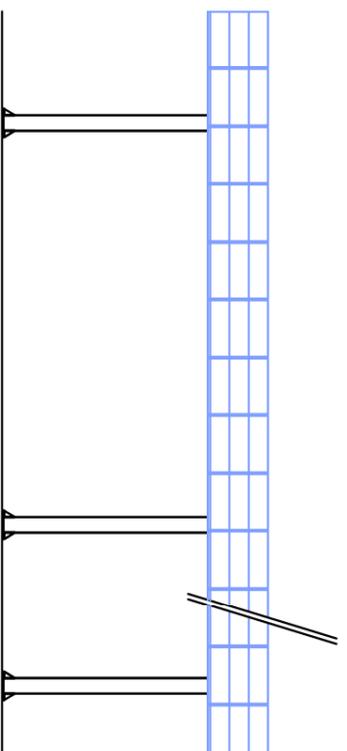
vue de dessus



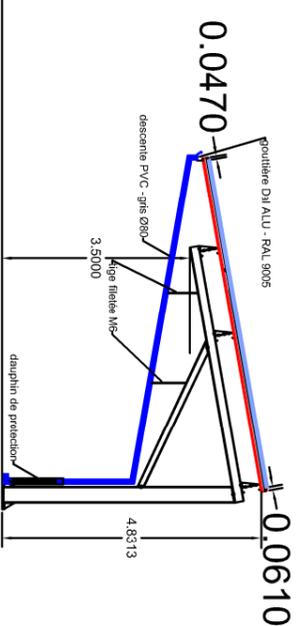
vue plan panneau



vue de face



vue de côté



Sol

MAITRES D'OUVRAGE :



44 Rue de Camborne - 75015 Paris
Tél. +33 (0)1 53 65 64 64

PROJET DIMPLANTATION D'OMBIERES PHOTOVOLTAIQUES SUR LA DALLE PARKING
| PERMIS DE CONSTRUIRE |

PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan de Coupe

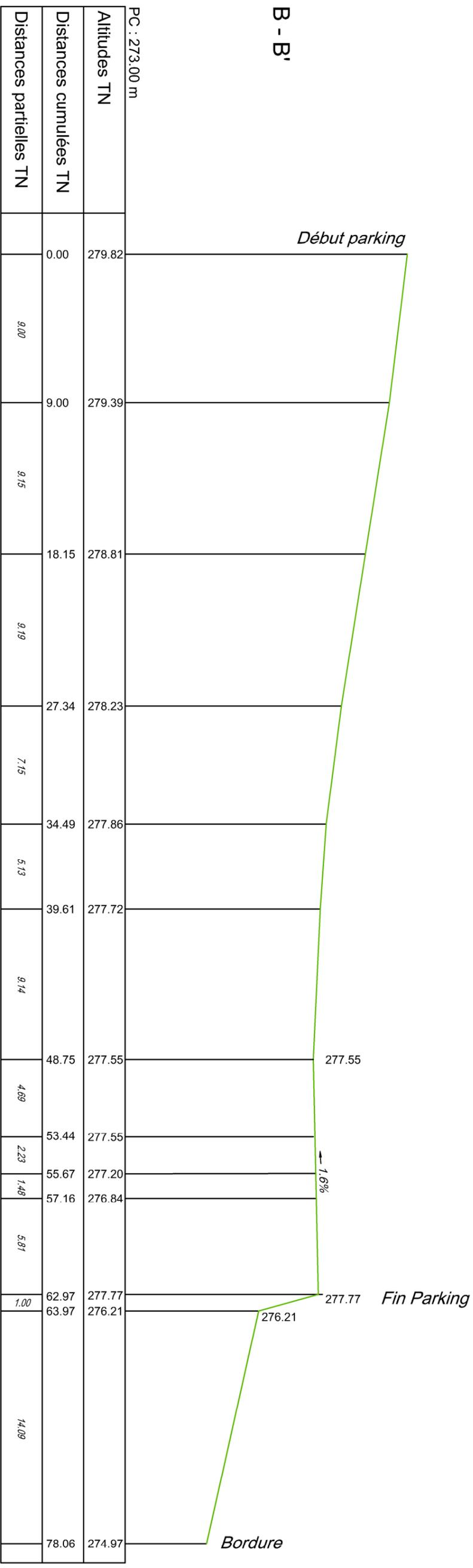
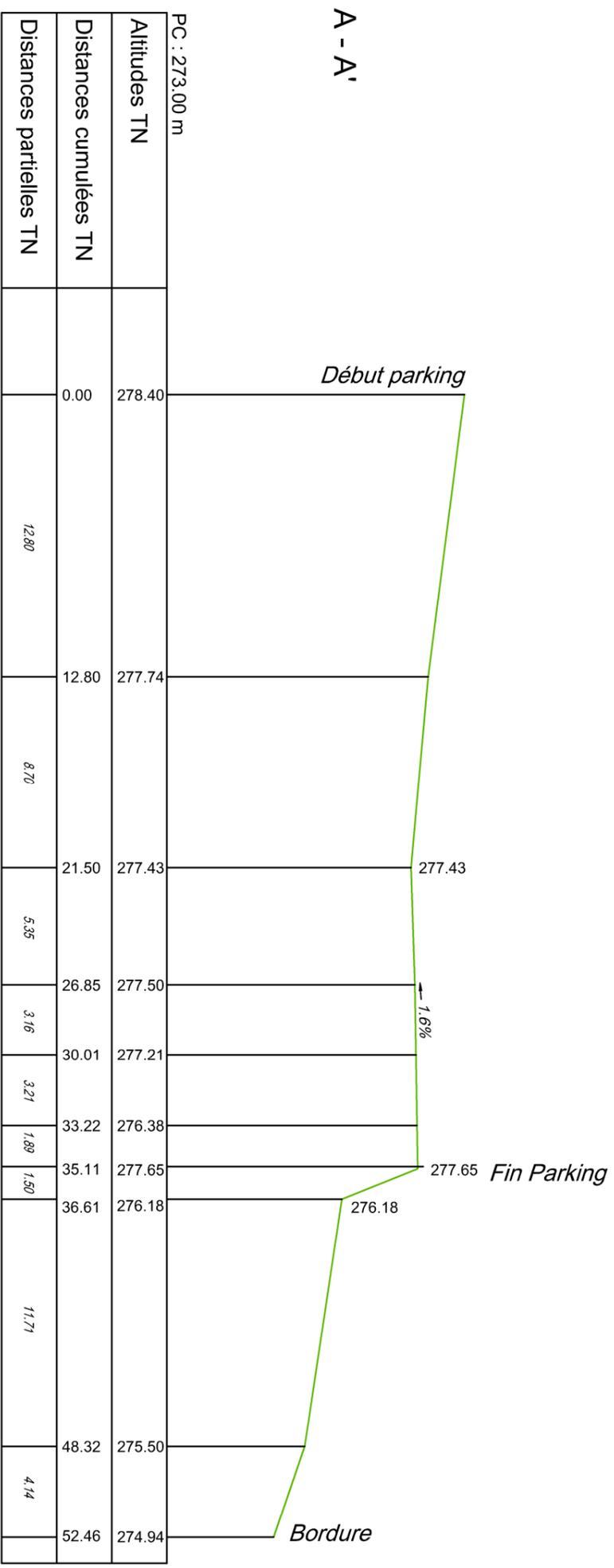
PHASE : PC

ECHELLE : 1/500

N° PLAN :

03/2

- Légende:**
- Revêtement (e:0.05)
 - Grave réglage (e:0.05)
 - Empierrement (e:0.30)
 - Tout venant



SPECIFICATIONS

TYPE D'INSTALLATION :
 Ombrières
 AZIMUTH : -1°
 INCLINAISON : 10°

MODULES : Poly SP 420
 ONDULEURS : Schneider Electric CL36 (5) & CL60 (4)
 PUISSANCE : 370/44 kW

TENSION D'INJECTION : V

Ce document est confidentiel et lié par le secret professionnel

No.	Date	Description	Dessiné	Vérifié
A	09/04/19	Création du Document	CD	
		Revision		

Vue en Coupe avec altimétrie



Nom et Adresse Entreprise
greenyellow
 smart energy solutions
 44 Rue de Combronne - 75015 Paris
 Tél. +33 (0)1 53 65 64 64

Nom et Adresse du Projet
 Schneider Electric
 601 boulevard du Vercors
 07000 Puyssat

Projet : -
 Date : 09/04/2019
 Echelle : 1:0.1022

Fauille : 1
 A3



Notice de Projet
Projet ombrière Schneider - Privas

10/04/2019



I- Organisation durant la phase travaux

Phasage et organisation

Les différentes entreprises qui interviendront sur le projet devront respecter la zone définie au préalable. Cette zone sera balisée par une barrière type « Heras » et durant toute la durée des travaux.

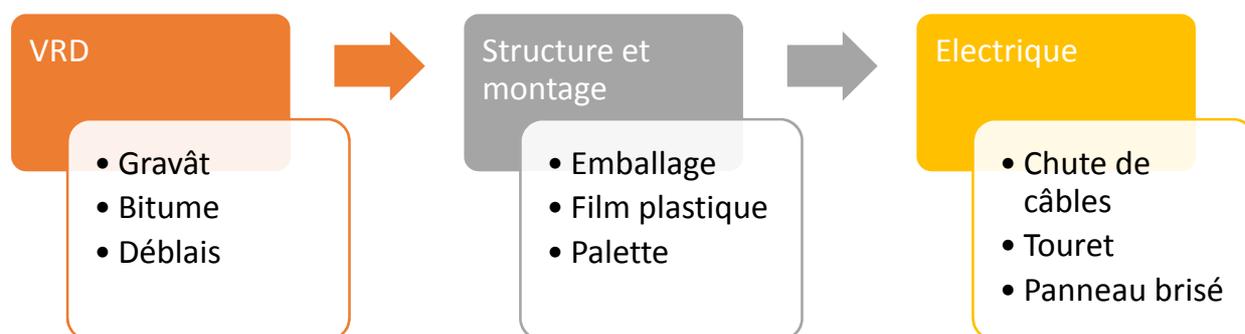
Le phasage actuel du projet pourra entraîner les entreprises à effectuer un travail en simultané sur le site. Durant cette période, les entreprises seront encadrées et sensibilisées.

Stockage structure

Pour ce projet, le stockage du matériel électrique, des modules et de la structure sera identifié sur une zone du parking. La partie concernée est recouverte par du bitume et n'impactera pas la partie « verte » du site.

II- Type de déchets produits

Les principaux déchets issus de notre activité de construction sont les suivants :



Organisation de l'élimination

Sur chaque chantier, les prestataires doivent contractuellement mettre en place un tri des familles de déchets (Déchets non dangereux, inertes, et DEEE) et les éliminer selon la réglementation en vigueur. Ce sont des bennes déchets hermétiques disposées sur l'emprise chantier, généralement sur des places de parking, puis éliminées à la fin du chantier ou si elles sont remplies.

Traçabilité de l'élimination

L'élimination des Déchets Non Dangereux n'étant pas cadrée par un CERFA, GreenYellow exige un bon d'enlèvement dans le cas d'une prestation de collecte ou une attestation de traitement/réception dans le cas d'un dépôt en déchetterie. GreenYellow veille également à la bonne application des seuils et règles de transport.

L'élimination des Déchets Dangereux est cadrée par le Bordereau de Suivi des Déchets (CERFA n°12571*1). Documents que nous conservons 5 ans.

Les déchets inertes peuvent être directement réutilisés sur chantier pour remblais après ou non concassage. S'ils ne sont pas réutilisables sur chantier, ils peuvent être envoyés vers des plateformes de valorisation des inertes en granulats recyclés. Enfin, s'ils ne sont pas directement réutilisables ou valorisables sur plateforme, la solution ultime est l'enfouissement en Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI).

Les panneaux photovoltaïques qui sont brisés lors du transport ou montage, se voient être traités spécifiquement selon la filière PV Cycle.

Chaque déchet est tracé dans un registre de déchets avec la preuve de l'élimination en bonne et due forme et est archivé pendant 3 ans.

Écoulement des eaux de pluie

Principe et fonctionnement

L'écoulement des eaux de pluie a été pris en compte dès le dimensionnement des ombrières.

Sous les ombrières et sur toute la longueur seront installées des gouttières afin de récupérer l'intégralité des eaux. Tous les deux piliers, une descente terminée par un coude acheminera l'eau jusqu'en pied de pilier. L'inclinaison naturelle du parking permettra à l'eau de rejoindre le collecteur d'eaux de pluie et suivra le système déjà installé pour l'évacuation.

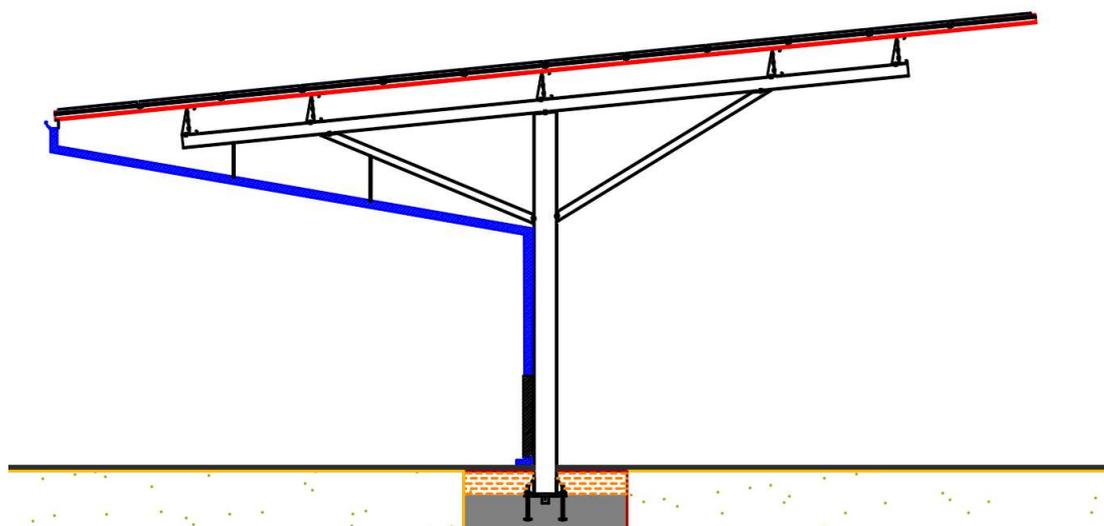


Figure 1 : Vue en coupe d'une ombrière avec gouttière et descente d'eaux de pluie

Avec ce système, les ombrières ne vont pas influencer la quantité d'eau reçue dans le réseau sous-terrain d'eaux de pluie.

Phase exploitation - maintenance

La société GreenYellow sera en charge de l'exploitation et de la maintenance des ombrières photovoltaïques du site de Privas. Le système de télé-suivi permettra de faire remonter les informations de bon fonctionnement de la centrale tandis que des visites de contrôle et de maintenance préventives seront effectuées chaque année dans les règles de l'art.

Projet photovoltaïque sur ombrières Privas

Plan de situation



Zone d'implantation du projet

Projet photovoltaïque sur ombrières Privas

Photographies de la zone d'implantation



Photographie 1



Photographie 1 – Aout 2018



Photographie 2 – vue satellite 2019